



Comité Départemental de l'Action Sociale
29 Avril 2025
Déclaration Liminaire
CGT FINANCES PUBLIQUES 62

Madame la Présidente,

Le gouvernement de M Bayrou ne cesse de clamer son inquiétude face à une dette colossale que lui et ses prédécesseurs n'ont fait qu'aggraver.

Pour réduire le déficit budgétaire, le gouvernement dit devoir trouver 40 milliards d'euros d'économies.

Il a ainsi présenté un budget d'austérité inédit avec les mêmes potions amères qui ont prouvé toutes leurs inefficacités depuis des décennies de libéralisme.

Comme à son habitude, une des cibles privilégiée est la fonction publique qui se voit imposer une baisse drastique de ses moyens.

Le budget de l'action sociale, qu'on aurait pu supposer à minima sanctuarisé, subit de plein fouet cette diminution de ressources.

Ces politiques conduisent toujours à pénaliser les plus modestes, qui sont les premiers bénéficiaires de l'action sociale.

De plus, en raison de l'annonce tardive du budget, de nombreuses actions n'ont pu être organisées, laissant quasiment l'action sociale à l'arrêt durant le premier semestre 2025.

En outre, malgré les efforts du département pour préserver les actions prioritaires, une dégradation significative de l'action sociale est anticipée pour cette année, et sera sans aucun doute actée lors de cette réunion.

Ce triste bilan illustre malheureusement les conséquences inévitables d'année de coupe budgétaire au sein de l'action sociale ainsi que des projets hasardeux de réorganisation de notre réseau de l'action sociale.

La CGT Finances Publiques 62 apporte tout son soutien à Mme Sahm qui continue d'assumer ses missions avec tout son cœur et son enthousiasme malgré une charge de travail considérablement alourdie.

Les besoins de nos agents n'ont jamais été aussi importants ; c'est pourquoi la CGT Finances Publiques 62 continuera à revendiquer et à se battre pour une politique d'action sociale ambitieuse avec des moyens à la hauteur de nos enjeux.

Les représentants de la CGT Finances Publiques 62

Peggy VINCENT titulaire Laurent TESSIER suppléant Jean-Jérôme LECOMTE expert